

# UNE DATE NÉFASTE.

Jules MOINAUX (1815-1895)

**1881**

Texte établi par Paul FIÈVRE, janvier 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,  
Janvier 2022. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement.  
Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous  
droits.

# UNE DATE NÉFASTE.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des  
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue  
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

## **PERSONNAGES.**

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

LE PRÉVENU.

*Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 275-278*

# UNE DATE NÉFASTE.

## LE NARRATEUR.

Sous prétexte que nous sommes en thermidor, l'an 88ème de la République française, on croit devoir rire de superstitions attachées à certains jours et à certaines dates ; on a bien tort. On cite des esprits forts qui ont payé cher leur incrédulité à cet égard. Ainsi, par exemple, ce bohème qui, ayant donné un acompte à son tailleur, le vendredi, a fini par le payer complètement ; et, depuis ce jour, il n'a pas cessé de dire : « C'est bien fait pour moi, ça m'apprendra à faire le matin. »

Voilà aujourd'hui, devant la police correctionnelle, un gaillard qui, lui, ne fait pas le matin. Il ne croit peut-être à rien du tout, mais il croit aux époques néfastes.

Comment vous nommez-vous ? lui demande Monsieur le Président.

## LE PRÉVENU.

Un vendredi 13, je suis sûr de mon affaire.

## MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Comment vous nommez-vous ?

## LE PRÉVENU.

Pochon. Être jugé un vendredi 13, c'est de mes chances.

## MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous êtes prévenu de coups, et blessures sur la personne de votre femme.

## LE PRÉVENU.

Pourquoi qu'elle n'est pas venue me dire ça ici ?

## MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Elle a été citée.

**LE PRÉVENU.**

À la maison !... Elle n'y aborde pas quand j'y suis ; pensez, à présent qu'elle sait que je suis arrêté, si elle y met le pied. Elle m'a fait arrêter pour pouvoir nocer à son aise ; d'ailleurs, quand même elle aurait reçu la citation, elle ne viendrait pas ; elle sait bien que, si je me suis fichu en colère, c'est parce que je sais qu'il y a un garçon boulanger, que, si je n'avais pas l'oeil, j'y serais en plein...

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Enfin vous l'avez frappée ?

**LE PRÉVENU.**

Je viens de vous expliquer ce qui en est ; mais comme c'est le vendredi 13, je suis sûr de mon affaire, vous allez me condamner. Tenez, l'idée m'en revient, c'est un vendredi que la chose est arrivée : ça m'apprendra à battre ma femme le vendredi.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Vous reconnaissez donc l'avoir battue ?

**LE PRÉVENU.**

Elle voulait sortir sans me dire pourquoi ; alors je regarde à travers le carreau, et je vois le garçon boulanger dans la rue, dont qu'il l'attendait et que c'était convenu ; c'est delà que je lui ai arraché la main de sur la serrure et que je l'ai attirée pour la faire rester ; là-dessus elle a tombé et m'a mordu à la jambe, je me suis rebiffé.

*Les témoins, entendus, déclarent que le prévenu est un brave homme, qui aime beaucoup sa femme et lui fait des scènes de jalousie peut-être justifiées.*

**LE PRÉVENU.**

Peut-être ! J'espère que ce n'est que peut-être, car, ayant l'oeil au guet, tant que j'ai été là n'y a pas eu moyen ; je ne lui reproche que le boulanger, un bel homme, je ne dis pas, mais bête comme un panier.

*Le tribunal acquitte le prévenu.*

**LE PRÉVENU.**

Je m'y attendais !... Un vendredi et un 13.

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT.**

Vous êtes acquitté.

### **LE PRÉVENU.**

Je suis acquitté ? Ah !... Ça m'étonne. Mais, voulez-vous que je vous dise ?... Je vas rentrer chez moi et y trouver le boulanger avec ma femme : un vendredi 13, je suis sûr de mon affaire.

**FIN**

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,  
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881



## PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillissés ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].